

Image not found or type unknown



Pacs et sécurité sociale

Par **joliecathy**, le **21/05/2014** à **17:57**

Mon ami ne travaille pas et nous souhaitons nous pacser afin qu'il bénéficie de mes droits à la sécurité sociale. Il n'en a aucun pour l'instant. Toutefois, il a des revenus immobiliers. Pourra-t-il bénéficier de ma sécurité sociale gratuitement?